**Les Grangettes – près des Granges Raguin –**

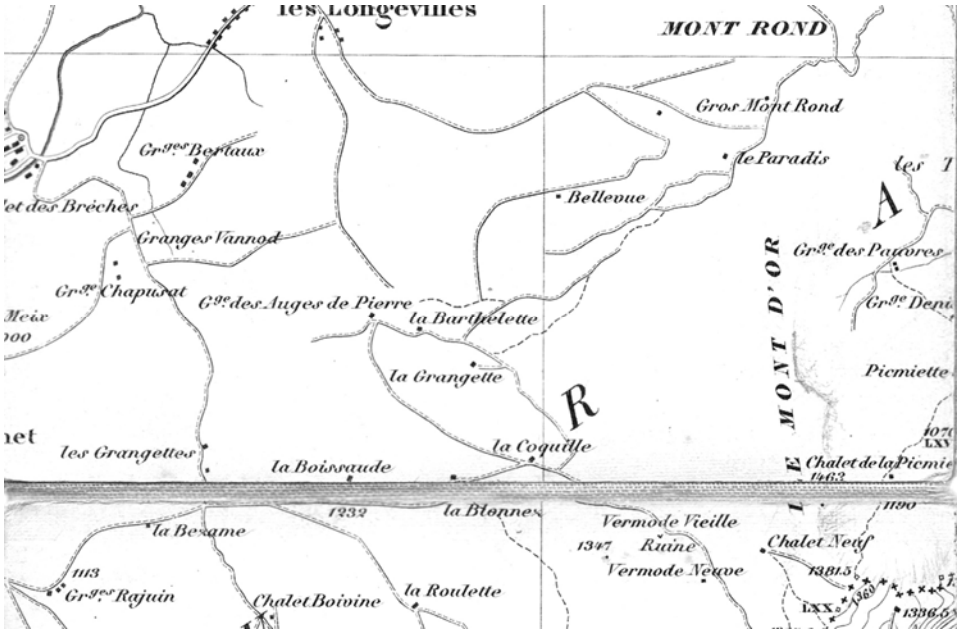


Les Grangettes, ce n'est d'aucune manière un nom original, à tel point que l'on retrouve deux Grangettes à très peu de distance l'une de l'autre comme on peut le voir sur la carte ci-dessus.

La comparaison de ces deux cartes pose problème. En effet, sur la carte du haut, si l'on tire une droite ligne entre la Besame (Besaine) et la Boissaude, les Grangettes se trouvent nettement plus haut que cette ligne, tandis que si l'on effectue la même opération sur la carte du bas, la Grangette est pratiquement sur l'axe. Il est évident que la carte topographique fédérale, de 1958, possède une exactitude que n'a pas la carte topographique du canton de Vaud de 1877/1880.

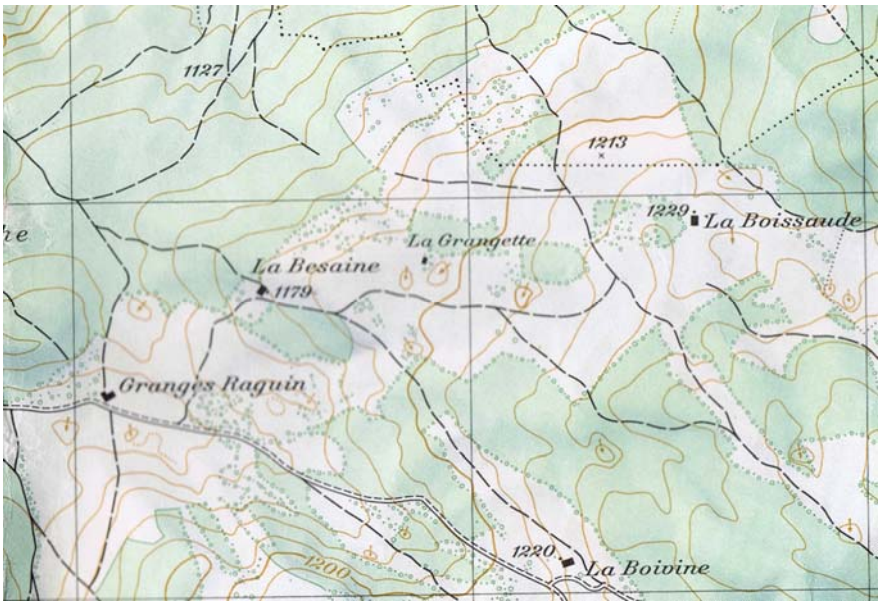

Quoiqu'il en soit, joindre ce qui est devenu La Grangette, le site a perdu l'une des deux bâtisses que l'on pouvait toujours découvrir en 1877, donc son pluriel aussi, de la Besaine n'est que l'affaire de cinq minutes. La proximité immédiate d'un vaste territoire en anciens champs prouve que la maison devait être d'importance. Or que découvre-t-on, un reste de bâtisse, d'une forme très inusitée, et si frêle en apparence, même plutôt de guingois, qu'il ne va pas tarder à s'écrouler. L'entassement des pierres à proximité immédiate ne laisse place à aucun doute. Il y avait ici autrefois une vaste et solide maison. Solide, c'est beaucoup dire, puisqu'elle s'est écroulée en grande partie. Négligence ou une fois de plus l'hiver aurait-il fait son œuvre en premier, en offrant une telle quantité de neige une certaine année que le toit se serait écroulé et qu'on n'aurait pas reconstruit ?

Le rôle des neiges dans la destruction de ces anciens bâtiments n'a pas souvent été évoqué. Mais c'est un fait authentique. Des toitures croulaient. Quand la maison était encore habitée et que l'avenir avait un sens, on les remettait en place. Malheureusement quand au contraire la bâtisse avait déjà été désertée, on ne reconstruisait pas. Le temps faisait le reste, amenant rapidement des murs de chaux en tas informes de gravats.

S'ajoute encore un autre élément destructeur, l'homme. Prise des pierres de taille pour réemploi ailleurs, destruction de murs qui pouvaient être dangereux, et même utilisation des pierres ordinaires pour la confection de murs de pâturages. Ainsi chacun participait à la destruction totale d'un bâtiment dont au final il ne restait plus que des tas informes sur lesquels commençaient à pousser des arbres d'essence diverses, épicéas surtout.

Revenons à notre pauvre Grangette. Elle ne sert plus que d'écurie. Mettre le pied à l'intérieur n'a rien d'engageant. Et pourtant, Ô surprise, ce moignon de baraque nous livre des éléments architecturaux extrêmement intéressants. Une visite rapide permettrait presque de dire qu'ici c'est la cheminée qui tient le tout. Celle-ci en effet, reconstruite en dur on ne sait à quelle époque, à la fin du XIXe siècle peut-être, paraît d'une solidité à toute épreuve. Elle repose notamment, de deux côtés sur les murs porteurs, des deux autres côtés sur des poutres énormes qui ne risquent en aucun cas de céder sous le poids.

D'autres éléments apparaissent dans le mur lui-même que nous reproduirons plus bas. La porte qui permettait d'accéder autrefois au reste du bâtiment est murée, comme l'est aussi une porte latérale.

Selon ce type de cheminée, la maison devait être importante. Suffisante dans tous les cas pour accueillir le fourrage de champs de proximité nombreux. On vivait ici à l'année sans aucun doute. Et finalement le climat ne devait pas être beaucoup plus rigoureux qu'il pouvait l'être au fond de la Vallée, du côté de Rochejean.

Notons encore ici que selon Loye, dans son ouvrage sur Rochejean, de 1835, il y avait à l'époque, que l'on découvre dans sa nomenclature des granges du Mont-d'Or ou Noirmont, trois Grangettes :

1o La Grangette Pareau, à 7 km du village principal, soit de Rochejean, avec 32 vaches en été et 4 en hiver.

2o La Grangette Petite-Girode, à 3 km ¼ du village principal, avec 6 vaches en été et 6 en hiver.

3o La Grangette Faivre, à 3 km de Rochejean, avec 8 vaches en été et aucune en hiver.

Seules les deux dernières de ces Grangettes, question distance, peuvent correspondre à celle dont nous parlons plus haut. Comme on peut supposer que celle-ci était habitée en hiver, il s'agirait de la Grangette Petite-Girode. Encore que nous n'ayons aucune certitude à ce sujet, avec cet éternel problème des noms qui évoluent avec le temps.

Quoiqu'il en soit notre moignon de maison tel qu'on a pu le découvrir, architecturalement parlant, est du plus haut intérêt. Et une visite qui aurait pu se révéler décevante dans une simple et très modeste écurie, se révèle passionnante et pleine d'émotion.

Nous emportons, que le propriétaire ne nous en veuille pas, un restant de fer à faux à titre de souvenir ! Quand on fauchait encore de telle manière les surfaces si importantes de ce beau territoire.

Les Grangettes en l'état actuel. La maison se prolongeait surtout à gauche et à l'arrière.

Façade latérale et façade arrière, là où était le principal de la maison.

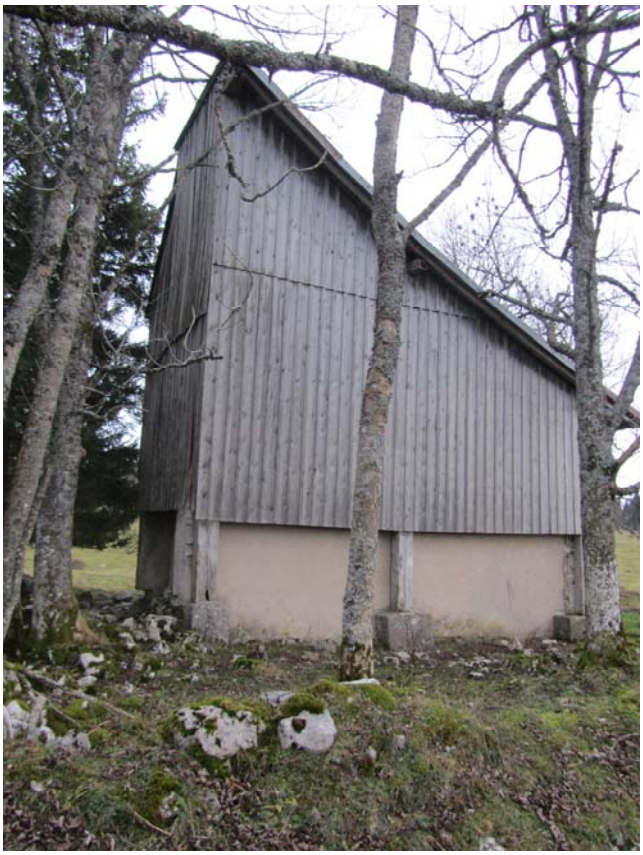

Quatrième façade et à l’intérieur de l’écurie, la porte qui permettait d’accéder au reste de la maison.

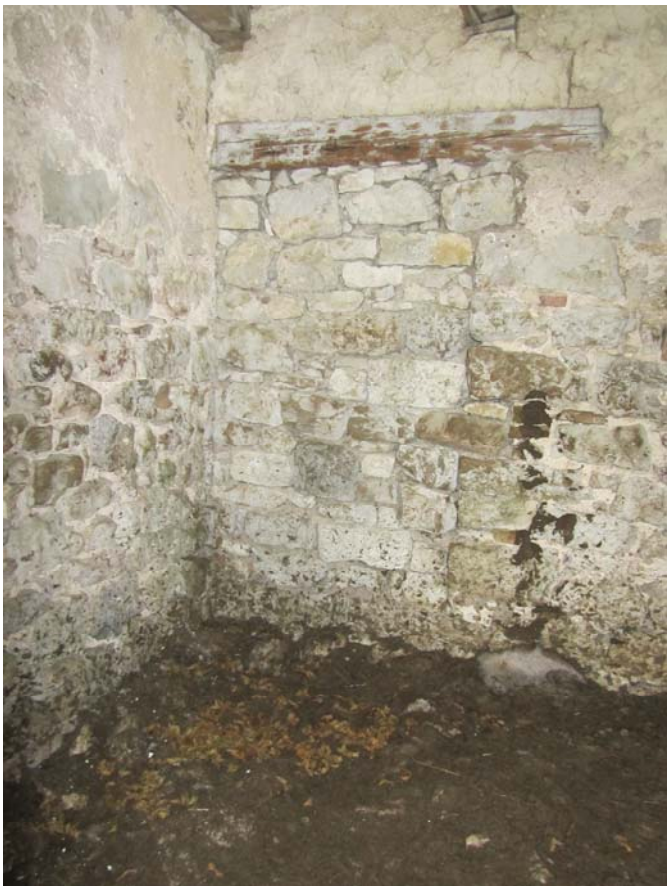

Une porte pratiquée sous le manteau de la cheminée et qui conduit sur le côté extérieur de la maison nous intrigue. Eléments probablement plus tardif. Ci-dessous niche dans la paroi du fond.

Intérieur et extérieur de la cheminée.

Une charpente encore suffisamment solide pour nous permettre de la retrouver intacte lors de notre prochain passage. Des maisons comme ça, elles vous laissent une sacrée trace dans le souvenir !

Poutres de soutien du manteau de la cheminée. D’une solidité à toute épreuve.

Toutes poutres posées probablement lors de l'établissement de la nouvelle cheminée tandis que l'ancienne était en bois et ne reposait pas forcément sur des poutres aussi solides. Une date permet de reculer cette installation au moins à la fin du XIXe siècle : 1882. La cheminée originale pouvait-elle être aussi ailleurs dans la maison ?

Une cheminée vraiment très impressionnante.